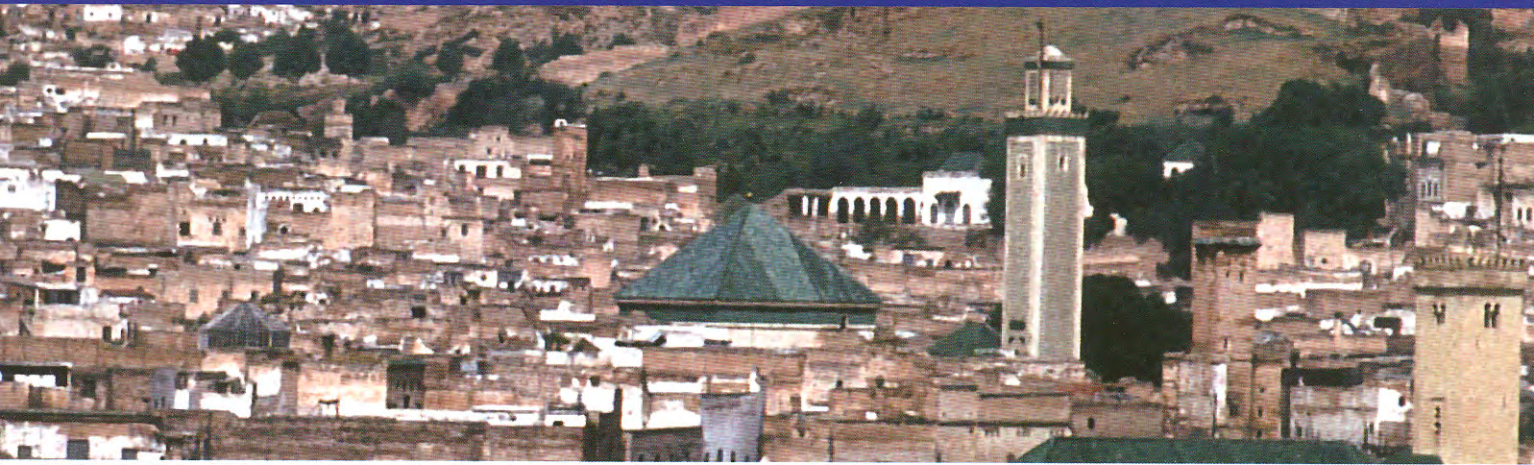


Les pays du Maghreb

Contributions de la géographie humaine allemande

publication coordonnée par Herbert Popp



Bayreuth 2008

Présenté à l'occasion du 31^{ème} Congrès International de Géographie à Tunis, du 12 au 15 août 2008

Protection du patrimoine culturel et transformation socioculturelle : la « vallée du M'zab »

Un site classé patrimoine mondial en Algérie

L'UNESCO a classé la vallée du M'zab située dans le Nord du Sahara algérien dans sa liste du patrimoine culturel mondial car son architecture exceptionnelle présente une valeur remarquable. Cette vallée habitée depuis le 10^{ème} siècle par les Ibadites berbères, est aux prises de profonds changements d'ordre socioculturel desquels résulte depuis les années 1960 également une transformation physionomique. Mais les particularités du paysage culturel de la vallée sont à long terme en danger.

Cet article éclaire les origines et les conséquences des transformations socioculturelles de la vallée et discute les stratégies actuelles qui visent à protéger ses particularités culturelles de façon durable.

Les problèmes concernant la protection du patrimoine culturel s'avèrent encore plus urgents dans les pays en voie de développement qu'en Europe. Depuis que la protection des monuments s'est institutionnalisée, on peut plus que jamais constater un certain conflit entre les exigences en relation avec le développement et celles que requiert la conservation des monuments existants. Mais une simple mise en opposition des deux pôles, développement et protection des monuments, n'ouvre pas de voie vers des solutions adaptées, car autant d'un point de vue qualitatif que quantitatif, il faut considérer différents angles de vue et aspects de développement (voir par exemple Galtung 1998) et prendre en compte différents concepts. Les aspects et les avis sur les voies de réalisation opportunes et assurant le succès d'une protection de monuments témoignant des valeurs matérielles et culturelles diffèrent selon les régions. A l'exemple de la vallée du M'zab, un paysage d'oasis dans le Sahara algérien qui fut l'objet de profonds changements dans les dernières décennies, seront exposées les difficultés et les chances de la protection du patrimoine soumis aux conditions d'une transformation socioculturelle.

La vallée du M'zab

Le site protégé « la vallée du M'zab » se trouve dans la région

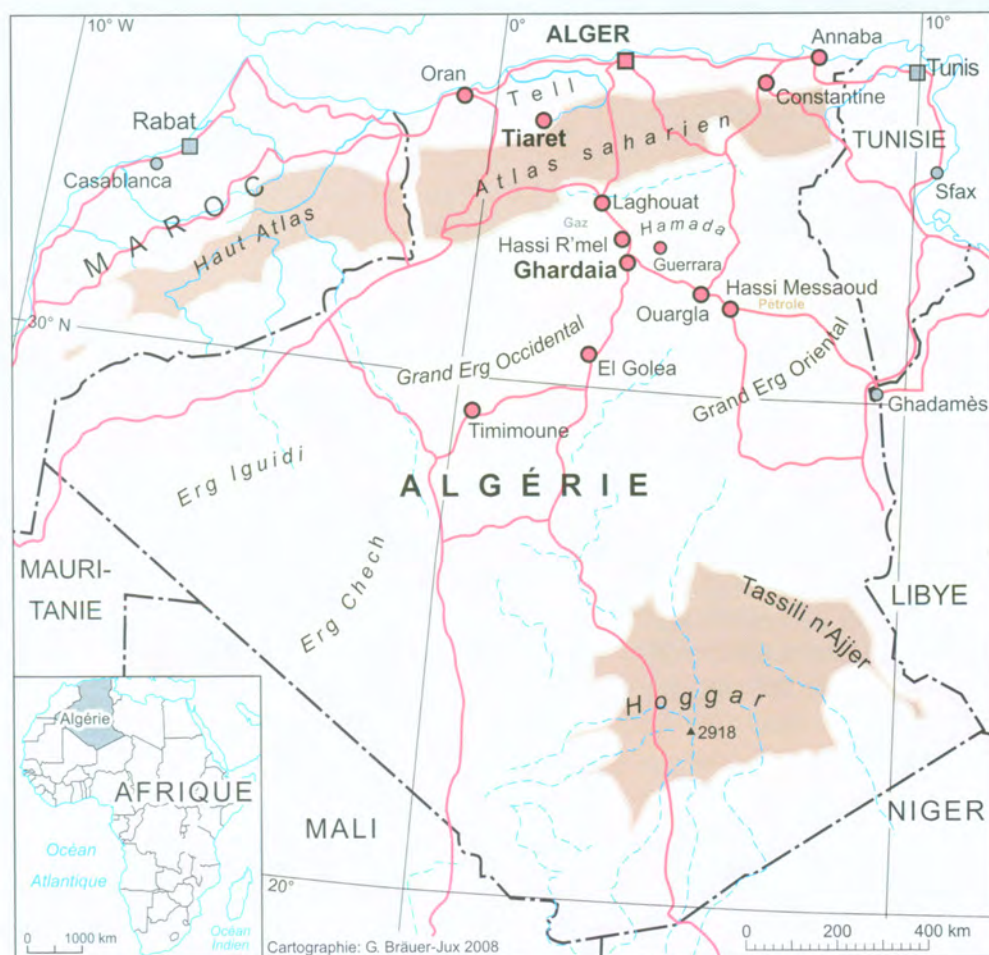


Figure 1 : Carte d'Algérie



Photo 1 : Vue sur le Ksar de Ghardaïa : une agglomération attrayante au milieu du désert

Avec les nouveaux quartiers résidentiels (en arrière-plan sur le plateau) la physionomie de la vallée change (vue vers le Sud)
Photo : Thomas Schmitt, 2007

aride du Sahara du Nord algérien, à environ 600 km au sud d'Alger (Fig. 1). Il s'étend sur plus de 10 kilomètres dans l'Oued M'zab qui s'est taillé dans la *Hamada*, un plateau rocheux et désertique. Le fond de la vallée est limité par des versants calcaires très marqués ; la confluence de vallées secondaires entre les vallons a formé un fond de vallée fortement structuré. La *Hamada* a la réputation d'offrir des conditions naturelles particulièrement hostiles.

Malgré les conditions inhospitalières du Sahara du Nord, la vallée fut habitée constamment depuis le 10^{ème} siècle par les Ibadites berbères. Les Ibadites sont un sous-groupe des Kharidjites qui représentent la plus petite des confessions islamiques (arab. *Firaq*, sing. *Firqa* : « branche ») parallèlement aux Sunnites et aux Shiites. Vers 761, les Ibadites fondèrent dans l'Algérie du Nord actuelle un

état avec comme lieu principal Tahert (aujourd'hui : Tiaret) : l'empire nommé des Rustumides qui s'effondra en 909 sous l'attaque des troupes fatimides, c'est-à-dire sunnites et arabophones. Certains membres de l'élite religieuse et politique de l'empire des Rustumides purent fuir vers le Sahara et s'installèrent définitivement dans la vallée du M'zab. L'hostilité du Sahara leur offrait – ainsi le montre l'histoire – une défense suffisante face aux seigneurs désormais sunnites de la plaine côtière nord-algérienne et de l'Atlas Tellien.

Depuis son peuplement au 10^{ème} siècle et jusqu'à l'annexion française en 1882, le M'zab resta politiquement autonome et fit naître une « micro-civilisation » (Ben Malek 1968, citant Fekhar 1971, p. 217) qui se détachait par des aspects linguistiques, culturels et confessionnels nettement de la culture arabophone et sunnite des

peuples nomades des environs. « Mozabites » (arab. *Banû Mîzab*) est la désignation donnée par eux-mêmes et par les étrangers aux Ibadites de la vallée ; mais elle n'est pas utilisée pour les groupes de population arabophones et sunnites qui s'installèrent plus tard.

L'occupation de la vallée du M'zab se basait sur les ressources d'eaux souterraines du fond de la vallée, elles furent exploitées par des systèmes complexes. Au cours des siècles, de nombreux puits furent creusés – dans la seule palmeraie de Ghardaïa, on en compte environ 120 – avec une profondeur atteignant 40 mètres, et même jusqu'à 100 mètres dans certains cas particuliers (*Direction de la Culture* 2007). Ainsi, il fut possible d'aménager des surfaces de jardins irrigués. Pendant presque toute l'année, le M'zab et ses affluents sont asséchés. Par contre, on peut compter statistiquement sur

une crue importante tous les deux ou trois ans. A l'aide de petits barrages, les eaux de crues peuvent être retenues et ainsi alimenter les puits dans la zone inondée pour les périodes de sécheresse (Photo 2).

D'environ 1000 à 1350 ap. J.C., cinq villes fortifiées (arab. *Ksour*, sing. *Ksar*) furent construites dans la vallée du M'zab. Elles sont restées jusqu'à aujourd'hui les centres d'habitations de la vallée et forment la Pentapolis comprenant Ghardaïa, Melika, Beni Isguen, Bou Noura et El Atteuf.

Le M'zab pré-moderne autonome (env. 1000-1882)

Alors que le patrimoine culturel précolonial du M'zab est considéré comme le paysage culturel de référence par les responsables de la protection du patrimoine lorsqu'ils observent les transformations récentes de la physionomie de la vallée, la société mozabite de la fin du 19^{ème} siècle représente la société de référence des sociologues et orientalistes, et aussi des intellectuels mozabites, quand il s'agit d'analyser les changements

socioculturels du M'zab sous l'influence du colonialisme, de la modernisation, de la nationalisation et de la globalisation. Déjà au 10^{ème} siècle apparurent les institutions spécifiques à la société de cette vallée qui son jusqu'à aujourd'hui présentes et qui ont subi seulement quelques modifications. Dans ces institutions, on trouve d'un côté l'héritage culturel berbère du M'zab, comme par exemple l'existence du rassemblement des conseils représentatifs. D'un autre côté, les institutions mozabites reflètent les normes et concepts spécifiques de la doctrine ibadite. L'autorité centrale législative importante, aussi au-delà du domaine religieux, est la *Halqa al-azzaba*, le cercle des religieux avec le *Shaykh al-azzaba* à sa tête. Parallèlement, en relation complémentaire mais parfois aussi avec des rapports de conflits, on trouvait la *Djemaa al-awamm* (nom plus actuel : *Laayane*), c'est-à-dire l'assemblée de représentants des différentes fractions ou des groupes de grandes familles. Les ethnologues et les géographes de l'époque coloniale reconnurent dans leur existence et dans le

choix de leurs membres un élément démocratique dans la gestion du M'zab autonome (Mercier 1932, p. 205). Sous l'autorité de la *Halqa al-azzaba*, des institutions sectorielles secondaires comme l'*Oumena* étaient en outre responsable de la réalisation correcte des mesures d'irrigation ou du respect des normes de construction dans le *Ksar*. Pour la totalité de la vallée, il existait aussi des institutions orientées sur les aspects religieux ou sur les aspects sociaux (Photo 3) qui se chargeaient de discuter des questions générales qui se rapportaient à la doctrine ibadite et de ses normes éthiques ainsi que des règles internes et des rapports externes avec la société mozabite comme un tout (pour plus de détails : Faath 1985, Mercier 1932, Fekhar 1971, Merghoub 1972).

Un urbanisme exceptionnel et une « leçon d'architecture »

La liste du patrimoine mondial de l'UNESCO a pour but la protection de sites « de valeur universelle exceptionnelle ». Et, en effet, la vallée du M'zab représente un paysage culturel marquant, ce que confirme le fait qu'il n'existe pas d'autres agglomérations historiques de cet ordre de grandeur dans le Sahara central à l'exception des oasis du Nil (Nie-meier 1956). Même aux visiteurs de passage, la vallée offre des vues spectaculaires sur les *Ksour* s'élevant avec leur architecture compacte sur des hauteurs (versants, collines ou vallons) surplombant le fond de la vallée (Photo 1).

Les cinq *Ksour* de la vallée furent érigés environ entre 1000 (El Atteuf) et 1350 ap. JC. (Melika). Le centre principal de Ghardaïa fut construit vers 1048. Leur structure urbaine varie autour d'un seul type que l'on peut idéaliser comme ceci :



Photo 2 : Barrage dans la palmeraie de Beni Isguen avec un puits au premier plan

Photo : Thomas Schmitt, 2005

au point le plus haut du Ksar, on trouve la mosquée avec son minaret caractéristique. Ce site chargé d'un fort symbole reflète le rôle important de la mosquée dans la société du M'zab. Il avait de plus l'avantage de pouvoir ainsi servir de dernier refuge et de défense pour les habitants en cas d'attaque. Selon un concept de base concentrique avec la mosquée en son centre, on aménagea suivant la topographie des rues étroites desquelles bifurquent des impasses. Le Ksar est délimité face au désert par une enceinte ou par des maisons dont les murs extérieurs sont fortifiés (*maison-remparts* ; cf. *Figure 2*, *Photo 8*).



Photo 3 : La mosquée d'Ammi Saïd au centre d'un cimetière de Ghardaïa

La mosquée remonte vraisemblablement à des vestiges du 12^{ème} siècle. Elle était le siège du *Majlis Ammi Saïd*, l'organe de conseil séculaire le plus haut de la communauté des Ksour mozabites.
Photo : Thomas Schmitt, 2005



Figure 2 : Photo aérienne du Ksar de Ghardaïa

On reconnaît facilement l'aménagement concentrique du Ksar de Ghardaïa avec ses ruelles étroites parallèles au versant, les rues radiales et quelques impasses courtes. Le complexe de la mosquée se trouve sur le point le plus élevé – une élévation naturelle dans un méandre mort de l'Oued – et marque ainsi symboliquement la position centrale de la religion dans la société mozabite. Depuis sa fondation vers 1048, le Ksar fut agrandi à partir de son centre en plusieurs étapes. La place du marché et les ruelles du *Souk* se trouvent au bord du Ksar pour éviter que les étrangers commerçants ne pénètrent dans le centre du village. Au nord-est du Ksar et du lit de l'Oued M'zab s'étend un cimetière historique avec la mosquée d'Ammi-Saïd (cf. *Photo 3*). A l'est du Ksar, on trouve l'ancien quartier juif et au sud un quartier sunnite. Aussi à l'est se rattache le centre moderne de Ghardaïa.

Source : Google Earth

Un Ksar exprime non seulement l'ordre symbolique de la société ibadite en mettant la mosquée en son centre et en repoussant le marché vers son bord mais il correspond aussi aux conditions climatiques : les rues étroites et en partie couvertes protègent de la chaleur de l'été et des tempêtes de sable. Les maisons sont disposées de telle façon qu'elles ne soient pas ombragées par les maisons voisines. Les normes fondamentales de l'urbanisme et de l'architecture mozabite furent codifiées par écrit dès le 11^{ème} siècle (Cuperley 1981).

Le site historique qui s'étend dans la vallée, si admiré pour sa beauté, est de plus enrichi par le style architectural spécifique et fascinant du M'zab qui attira l'attention des architectes européens : c'est un style qui parvient à lier une grande élégance esthétique à une limitation à la fonctionnalité essentielle. L'architecture tradi-

tionnelle du M'zab évite les symétries dans ses maisons, ses bâtiments laïques et ses mosquées, autant dans leur plan en général que dans leurs différentes pièces ou bien dans l'emplacement ou la réalisation de colonnes ou de niches vitrées. Des formes arrondies et organiques sont favorisées envers les angles droits, et les formes arrondies et les angles sont placés en tension les uns envers les autres (Photo 4). Le renoncement voulu à la répétition des symétries exactes et des angles droits correspond à un équivalent architectural de l'islam ibadite qui s'appuie sur le principe de la simplicité (arab. *Al-basada*).

Avec sa réduction à une fonctionnalité essentielle, l'architecture mozabite entre en relation directe avec les thèmes de l'architecture moderne ; en même temps, elle évite avec ses formes organiques le monotone, la sobriété froide et inerte que l'on connaît des bâti-

ments modernes. Les qualités visuelles des matériaux de construction traditionnels, et tout particulièrement celles des pierres de calcaire, de l'argile, des troncs ou des branches de palmiers et celle de l'enduit des Timchemt, permettent une forte mise en valeur de l'esthétisme de cette architecture. Par conséquent, Ravéreau (1981) caractérise la vallée du M'zab justement « une leçon d'architecture ».

La nationalisation, modernisation et globalisation du M'zab

Selon les approches établies de la géographie sociale, les transformations socioculturelles et économiques des dernières décennies qui ont un impact sur le M'zab et son patrimoine seront ici ébauchées sous l'aspect de leur signification concernant leur apparence et leur valeur esthétique.

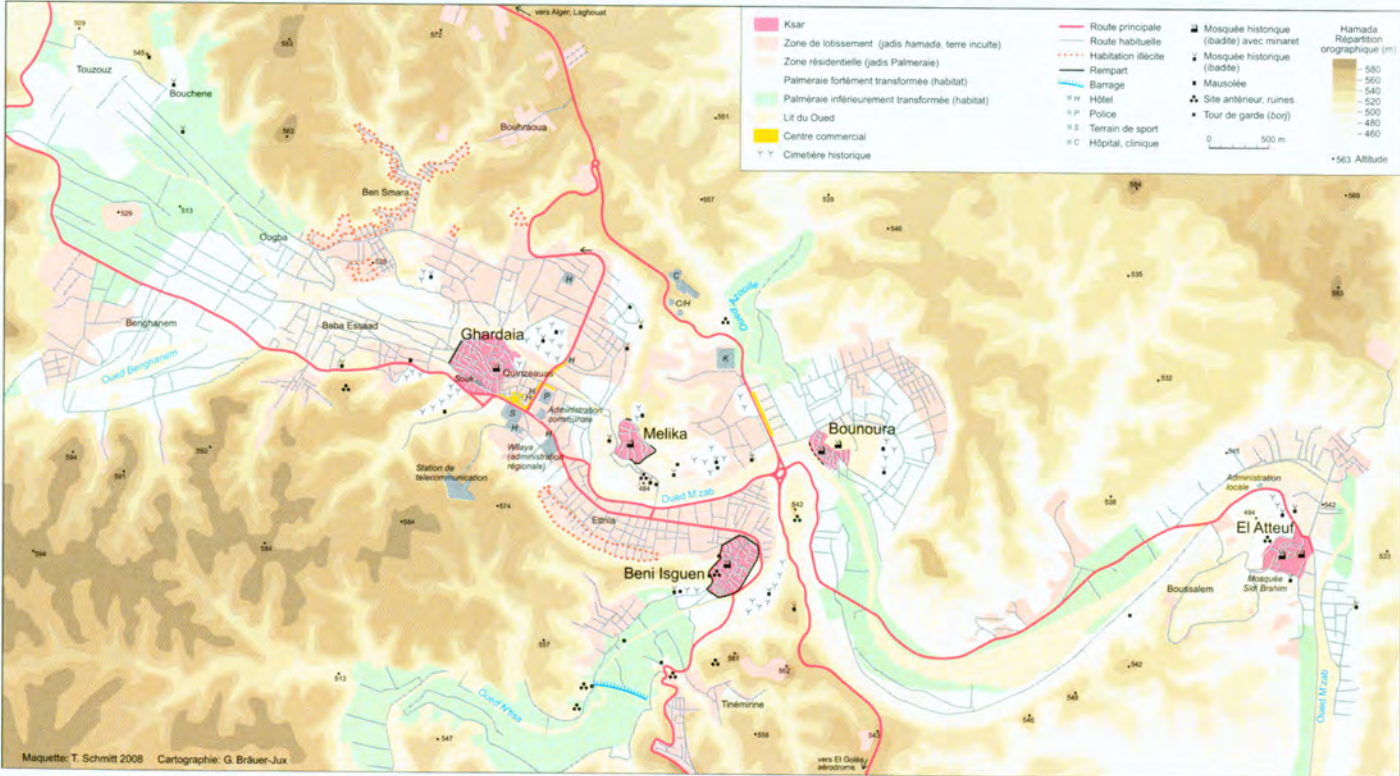


Figure 3 : L'utilisation du sol dans la vallée de l'Oued M'zab (en 2007)

La carte montre la densification des constructions dans la vallée depuis les années 1960. De nouveaux quartiers résidentiels et des équipements infrastructuraux ont été créés sur des terrains incultes (surtout hamada) ou en transformant d'anciennes palmeraies oasiennes. Sur les versants de la vallée, on trouve à quelques endroits des maisons illicites créées dans les années 1990. La carte informe également sur la situation des sites et monuments historiques les plus importants.

D'un point de vue contemporain, la société et le paysage du M'zab prémoderne apparaissent comme un phénomène statique, car de changements profonds n'ont eu lieu dans le M'zab qu'à partir de la fin du 19^{ème} siècle. Parmi ces changements, les points tournants les plus importants sont l'annexion française en 1882 et la déclaration de l'indépendance de l'Algérie en 1962, et avec elle, l'intégration définitive du M'zab dans l'État algérien.

Dans les dernières décennies, on observa dans le M'zab une forte croissance de la population qui repose en particulier sur l'immigration venue d'autres régions algériennes et sur la sédentarisation des anciens nomades de la région. Les ressources naturelles étant limitées, cette croissance ne fut rendue possible que par l'aquifère dit albien dont l'exploitation commença en 1937 pour continuer de manière successive avec la mise en place de puits profonds. La nappe albienne est un gigantesque aquifère fossile du Sahara central dont les réserves sont estimées entre 30.000 et 50.000 km³ (Arnold 1995, p. 53) et qui est exploitable dans le M'zab par environ 450 m de profondeur (Niemeier 1956, p. 110). Les ressources en eau autrefois si restreintes sont aujourd'hui disponibles quasiment sans limitations.

Plusieurs facteurs ont accentué l'immigration vers le M'zab : dans les années 1950 et 1960, le moteur principal fut « l'industrialisation du Sahara » (Merghoub 1972). A Hassi R'Mel, environ quarante kilomètres au nord de Ghardaïa, des gisements de gaz naturel furent exploités, ce qui provoqua un afflux de travailleurs vers la vallée. En 1984, Ghardaïa devint le siège d'une Wilaya (région administrative) comprenant une surface de 86.500 km² et une population de 352.000 habitants (2004). Cette revalorisation mena à la construc-



Photo 4 : La mosquée restaurée sur la colline du Ksar de Bou Noura
 Cette mosquée historique qui n'est plus en fonction a été restaurée en 2002.
 Photo : Thomas Schmitt, 2005

tion de grands bâtiments administratifs, à une migration accentuée de fonctionnaires et par conséquent à l'extension de l'infrastructure (cf Fig. 4).

L'immigration de groupes de population arabophones et sunnites dans la vallée du M'zab qui jusqu'en 1960 était principalement peuplée par des Ibadiites berbères

fut une coupe marquante dans la culture sociale de la vallée et apporta des tensions ethnoculturelles. Celles-ci éclatèrent en partie violemment dans les années 1980 et 1990 (Chérifi 2003, p. 242).

Depuis le 14^{ème} siècle, quelques membres de tribus arabophones et sunnites vivaient dans les Ksour de Ghardaïa et de Melika

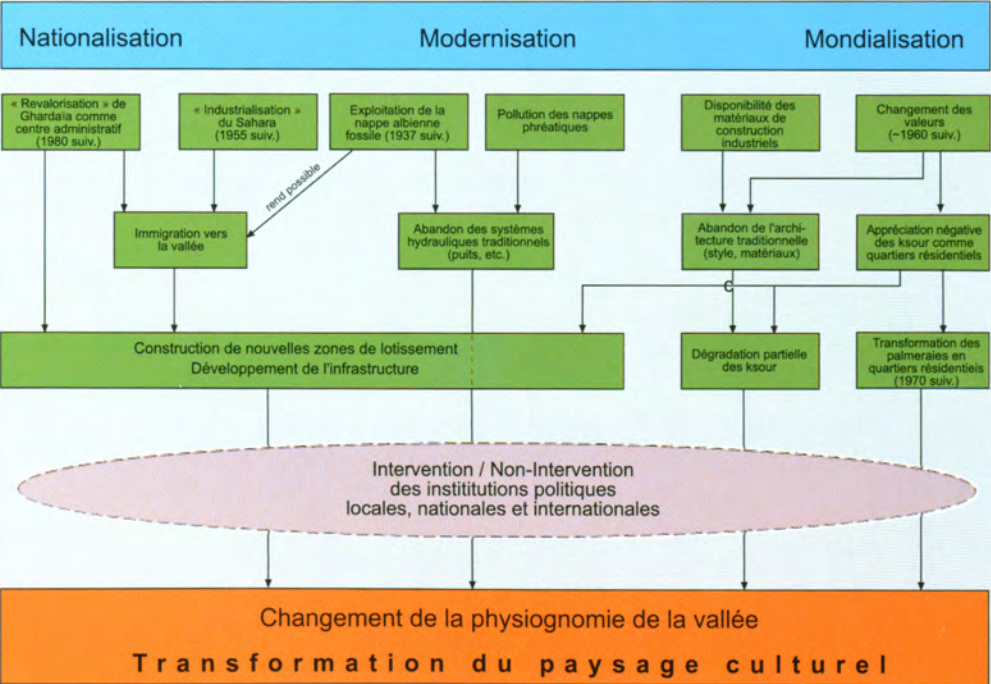


Figure 4 : Les facteurs déterminants la transformation socioculturelle, économique et politique du M'zab depuis 1950
 Maquette : Thomas Schmitt, 2008

si les Ibadites y avaient donné leur accord. A Ghardaïa, on trouvait jusque dans les années 1960 aussi une communauté juive assez importante. Mais ce n'est qu'avec la forte immigration de nouveaux groupes de population depuis la deuxième moitié du 20^{ème} siècle que, vue de la perspective mozabite, la majorité d'autrefois se vit menacée de devenir une minorité.

Le fait que dans l'État algérien centralisé, les postes importants dans les secteurs administratifs et politiques soient occupés par des personnes non-mozabites et non par des Mozabites est un reproche exprimé par les Mozabites qui a provoqué des tensions entre les différents groupes de population. Mais depuis quelques années, on remarque une amélioration générale des rapports entre les Mozabites et les non-Mozabites, on peut donc envisager qu'un *modus vivendi* s'installera dans la vallée.

En 1971, la vallée du M'zab entra dans la liste algérienne des sites protégés, en 1982 elle entra dans la liste du patrimoine culturel mondial de l'UNESCO par suite d'une demande de l'État algérien. Une partie de la population autochtone et aussi des municipalités ont tout d'abord refusé le titre de protection car elles craignaient qu'il n'entrave pas seulement le développement économique et la liberté personnelle des propriétaires fonciers mais aussi une soumission envers les autorités nationales et envers une organisation internationale. Ce refus de statut de protection fut déjà constaté par *Merghoub* (1972, p. 95) et ciblait tout d'abord sur l'attestation internationale du statut de patrimoine mondial ; en partie il fut confondu avec un acte d'expropriation et une attitude de colonisation étrangère. Depuis quelques années, il semble qu'une opinion plus positive sur la signification du

statut de patrimoine mondial se répande dans la population mozabite. Il est probable que cette nouvelle compréhension ne soit pas seulement due aux reportages des médias régionaux et nationaux ou à la conjoncture générale au sujet du patrimoine culturel dans le Maghreb nord-africain, mais aussi à l'engagement constant et assidu de l'*Office de Protection et de Promotion de la Vallée du M'zab* (OPVM).

Les transformations du patrimoine – les problèmes de la protection du patrimoine

Dans ses travaux sur le domaine de la protection des monuments et du patrimoine culturel, l'UNESCO s'oriente selon les critères d'authenticité et d'intégrité des sites classés. De façon simplifiée, on peut définir ces deux notions ainsi : l'**authenticité** d'un site ou d'un objet se reconnaît dans la concordance des matériaux utilisés, des formes données, de l'utilisation et des conditions historiques précédentes. L'**intégrité** d'un site s'estime (parmi d'autres) selon sa localisation dans ses alentours physiques (voir UNESCO 2005, §§ 79-95). Ces deux notions ne peuvent être départagées clairement l'une de l'autre. De plus, les problèmes fondamentaux et les points faibles de ces deux concepts ont été discutés à grande échelle dans les dernières décennies, autant d'un point de vue scientifique de l'entretien des monuments que du point de vue culturel (voir déjà *Parent* 1984). Mais il reste tout de même les points conceptuels centraux pour pouvoir évaluer les changements dans les sites historiques ainsi que dans les mesures de conservation, de restauration et de protection. Que peut-on dire alors de l'authenticité et de l'intégrité du site classé « vallée du M'zab » ?

L'intégrité du patrimoine mondial

Les versants calcaires, la vallée du M'zab et ses confluent, les *Ksour* surplombant le fond de la vallée ; les cimetières ainsi que les jardins irrigués sont les éléments donnant au paysage historique du M'zab sa structure. Entre ces éléments marquants s'étend une terre inculte et un désert de pierres dans lequel on trouvait parfois quelques éléments ayant une signification culturelle comme par exemple des tours de guet. Marcel Mercier a publié à la suite de ses voyages dans le M'zab deux monographies détaillées sur la vallée et y décrit l'impression visuelle qu'offrait la vue sur les villes au visiteur du début du 20^{ème} siècle :

« Ce qui frappe le plus vivement lors de l'arrivée au M'zab, c'est de voir les villes se dresser brusquement au milieu d'une banlieue vide ; sans transition, on passe de la terre inhabitée et désolée, à l'agglomération active et grouillante. Les jardins mis à part – et ils sont souvent éloignés de plusieurs kilomètres, comme ceux de Ghardaïa, – rien de vivant ne vient rompre la monotonie de ces abords urbains. » (Mercier 1932, p. 122-123).

Jusque dans les années 1960, on pouvait comprendre l'impression de Mercier sans grande difficulté. Mais la vallée fut successivement aménagée si bien que l'agglomération s'étendit entre les *Ksour* et les palmeraies. De nouvelles zones d'habitation apparurent, des bâtiments sociaux et administratifs furent construits, des commerces et entreprises s'installèrent. Les jardins irrigués observèrent aussi une transformation : les anciennes maisons d'été dans les palmeraies furent de plus en plus souvent réaménagées et agrandies et devinrent habitées à part entière.

Ainsi, les jardins oasiens ont souvent perdu leur caractère de

surface horticole pour prendre celui de quartiers d'habitation. Les cimetières ibadites dans le fond de la vallée sont préservés de constructions. S'ils sont entourés de hauts murs, ils ne peuvent garder leur impact comme élément structurant le paysage que vu d'un point en hauteur (Fig. 3).

La frontière entre les *Ksour* et les quartiers dans leur périphérie a commencé à disparaître et ne peut désormais être identifiée sur les photos aériennes que par sa forme spécifique (Fig. 2). Vue de ses versants, la vallée du M'zab offre encore un spectacle magnifique. Les *Ksour* s'élèvent au-dessus des autres bâtiments puisqu'ils sont construits sur une hauteur. Mais de plus en plus, ils sont menacés de concurrence optique malgré leur site surplombant : dans plusieurs sites de la vallée, les versants sont désormais occupés par exemple par des quartiers de lotissements communaux.

Sur le plateau de la *Hamada*, des installations d'investissement public ou privé (lotissements, résidences, cliniques privées) et d'autres installations infrastructurales (grandes routes, antennes de grande envergure, pylônes électriques) qui se trouvent directement dans l'alignement de la vallée commencent aussi à rivaliser optiquement avec les *Ksour*. Pour les uns, cela signifie un développement économique et social bienvenu dans la vallée et un urbanisme réussi, mais pour les responsables de la protection historique, cela signifie une mise en danger de l'intégrité du paysage culturel.

L'authenticité et la conservation du patrimoine mondial

Les dernières décennies ont amené des changements concernant les éléments marquants et donnant une valeur esthétique au paysage culturel comme par exemple les



Photo 5 : Ancien puits restauré dans le Ksar de Ghardaïa

Photo : Herbert Popp, 2005



Photo 6 : Le Ksar d'El Atteuf avec la mosquée de Sidi-Brahim (bâtiment blanc au toit plat, en bas à droite), rendue célèbre par Le Corbusier

On retrouve dans la mosquée les principes architecturaux traditionnels (cf. Photo 7). Cependant, les maisons du Ksar ont subi une forte transformation à cause des constructions environnantes.

Photo : Thomas Schmitt, 2005



Photo 7 : Intérieur de la mosquée de Sidi-Brahim à El Attouf

La datation de la mosquée de Sidi-Brahim est incertaine ; il est possible qu'elle date du 13^{ème} siècle. Cette mosquée inspira fortement Le Corbusier lors de la conception en 1951/55 de la chapelle de pèlerinage *Notre Dame de Ronchamp* et inspira donc aussi l'architecture sacrale chrétienne de la seconde moitié du 20^{ème} siècle (Gerber 1993).

Photo : Thomas Schmitt, 2005

tours de guet (arab. *brûj*, sing. *borj*) qui ne sont plus utilisées aujourd'hui par les institutions collectives des Mozabites mais sont entretenus par les responsables de la protection du patrimoine. De nombreux puits qui offrent aussi une grande valeur

esthétique sont voués au délabrement. Leur nombre est si grand que, malgré un programme de restauration, seul un nombre restreint de ces puits pourra être entretenu et rénové régulièrement pour les générations futures (Photo 5).



Photo 8 : Enceinte restaurée (« maison-remparts ») de Bou Noura avec son Ksar

Photo : Thomas Schmitt, 2007

On peut étudier les principes de l'architecture mozabite tout particulièrement dans les mosquées des cimetières car – au contraire des mosquées historiques dans les *Ksour* – elles sont dans un environnement sans autres bâtiments d'un grand attrait esthétique et sont ouvertes aux visiteurs (Photo 6 & 7). Plusieurs de ces mosquées, ainsi que par exemple les « maison-remparts » de Bou Noura (Photo 8) sont conservées et rénovées sous la tutelle de l'OPVM.

Les maisons d'habitation dans les *Ksour* et les maisons d'été dans les palmeraies posent une série de problèmes dans le domaine de la protection des sites et de l'aménagement urbain. Les *Ksour* ont perdu non seulement aux yeux de beaucoup de Mozabites mais aussi dans le jugement du marché immobilier leur qualité d'habitat par rapport aux quartiers extérieurs. L'accessibilité des habitations pour les véhicules et l'étroitesse des logements jouent un rôle dans cette dévalorisation des *Ksour* ; dans quelques quartiers se concentrent maintenant les couches de population plus pauvres qui ne disposent pas ou à peine de moyens financiers pour réaliser des mesures d'assainissement ou d'entretien.

Les *Ksour*, mais aussi les maisons dans les palmeraies, subissent de grands changements physiologiques depuis l'utilisation de matériaux de construction industriels (pierres industrielles, ciment, béton à la place de pierres taillées, de mortiers ou enduits traditionnels). Depuis les années 1960 et dans un souhait de modernisation des conditions matérielles, on observe un abandon mais aussi une dévalorisation des matériaux et des pratiques de construction traditionnelle (cf. Photo 9). D'anciennes maisons furent complètement démolies et remplacées par

des bâtiments nouveaux. Il y a donc danger que la « leçon d'architecture » qu'offre le M'zab et que Ravéreau (1981) et Didillon et al. (1977) ont décrite et documentée en détails, ne puisse dans le futur être étudiée qu'à l'exemple de quelques objets isolés.

Les matériaux de construction ont présenté dans le passé récent une influence sur l'esthétique du M'zab. L'utilisation décroissante des matériaux traditionnels et celle de plus en plus répandue des matériaux modernes sont la conséquence non seulement du changement des conditions socio-culturelles cité ci-dessus mais aussi d'autres impacts : les matériaux de construction industriels sont devenus meilleur marché que les pierres taillées. De plus, les mortiers et enduits traditionnels présentent des inconvénients physiques dans les salles de bains devenues standard disposant de toilettes avec chasse d'eau et douche ou baignoire. Dans les *Ksour*, les salles de bains ont remplacé les toilettes sèches traditionnelles (la matière fécale séchée était utilisée comme engrais dans les jardins).

Les responsables de la protection de bâtiments locaux conseillent et plaident pour l'utilisation de matériaux de construction modernes que dans les pièces humides. Une solution alternative serait l'utilisation de l'enduit naturel (et de grande valeur esthétique) utilisé à Marrakech, le *Tadelakt* qui peut être employé sans problèmes dans les salles d'eau ; l'architecte belge Michel Meertens l'a mis en œuvre dans plusieurs des maisons qu'il a rénovées dans l'oasis de Beni Isguen.

La gouvernance du patrimoine mondial

La gouvernance de la vallée et donc aussi celle du patrimoine culturel du M'zab est influencée par

des conflits entre les intérêts et les positions politiques ou privées. Ainsi les lignes typiques de conflits se reproduisent dans la vallée saharienne du M'zab de manière comparable à celles qui sont devenues pratiquement classiques depuis l'institutionnalisation de la protection des monuments en Europe au début du 19^{ème} siècle, c'est-à-dire celles du conflit entre les positions de conservation et celle de développement. L'objectif de la politique d'état doit être de trouver une synthèse adéquate entre ces deux positions.

La transformation du paysage culturel du M'zab est un sujet pré-occupant pour la protection publique et régionale des monuments ainsi que pour les experts nationaux et internationaux, y compris l'UNESCO. Bien que l'autorité régionale responsable de la protection des monuments, l'*Office de Protection et de Promotion de la Vallée du M'zab* (OPVM) dispose d'une équipe compétente qui soit relativement bien équipée, la protection des monuments se trouve

structurellement, et en comparaison avec d'autres intérêts, dans une plus faible position. En se basant sur la législation nationale concernant la protection des monuments qui fut réformée en 1998, le gouvernement algérien a déclaré par décret en 2005 la vallée du M'zab comme secteur sauvegardé dans lequel les changements concernant l'architecture ne peuvent être entrepris qu'après avoir pris en compte la protection du patrimoine culturel. Les consignes concrètes concernant la réalisation devront être établies dans un futur proche par les acteurs locaux ; parallèlement, un nouveau plan d'aménagement et d'urbanisme sera élaboré et devra nommer les objectifs de développement qui entrent en concurrence.

Au cours d'un atelier qui dura deux jours en décembre 2004 et auquel s'étaient associé l'expert de l'UNESCO Michel Brodovitch et des représentants de l'administration et de la politique locale et régionale, les principes détermi-



Photo 9 : Vue sur le Ksar de Beni Isguen

On reconnaît sur la photo l'utilisation grandissante de matériaux de construction industriels dans les *Ksour*. Sur la gauche, on reconnaît l'enceinte de Beni Isguen.

Photo : Thomas Schmitt, 2007

nants de la protection des monuments urbains de la vallée furent définis, entre autres la protection des versants qui ne sont pas encore mis en construction (*Workshop 2004*). Il reste à espérer que ces recommandations et conseils puissent être pris en considération dans les plans futurs et aussi lors de leur réalisation.

La protection du patrimoine de la vallée est placée sous la responsabilité d'institutions et d'associations civiles, en particulier sous la tutelle du ministère de la culture algérien et des ses autorités régionales chargées de la protection des monuments. Jusqu'à aujourd'hui, l'UNESCO n'est intervenue qu'une seule fois dans la gouvernance du patrimoine, et ceci à la demande de l'état algérien, en envoyant un expert qui a contribué à la préparation de la mise en place du secteur sauvegardé.

Il est surprenant que jusqu'à maintenant les institutions mozabites traditionnelles ne jouent pratiquement aucun rôle dans la conservation du patrimoine mondial.

Ce sont ces institutions qui ont fixé, il y a presque mille ans, les règles d'architecture et d'urbanisme selon lesquelles la vallée du M'zab fut aménagée et qui ont assuré l'observation de ces règles et de ces normes au cours des siècles. Les institutions sectorielles secondaires comme la *Oumena* se chargent aujourd'hui de montrer des sites se délabrant, comme par exemple les tours de guet, mais, selon mes connaissances, le patrimoine culturel matériel n'est pas traité par les conseils religieux et sociaux traditionnels de la vallée.

Le projet du « Nouveau Ksar Tinémirine »

Depuis quelques années, les institutions et associations civiles de la vallée du M'zab s'efforcent de plus en plus de conserver les aspects architecturaux de l'héritage mozabite. Des projets comme le *Nouveau Ksar Tinémirine* démontrent la volonté et la possibilité de lier les principes de l'architecture et de la société mozabite, comme par

exemple le travail communautaire (berb. : *Twiza*), avec les besoins de la réalité contemporaine. Ce projet présente une alternative par rapport à l'urbanisme irréfléchi et peu esthétique répandu dans le monde entier ou à la simple imitation de formes mozabites dans les bâtiments représentatifs modernes.

Le *Nouveau Ksar* est peut-être l'exemple le plus convaincant de la vitalité de la culture et de la société mozabite dans le domaine de l'urbanisme. Elle repose en grande partie sur l'engagement d'une seule personne : l'entrepreneur et politicien local mozabite Ahmed Babaami. Le *Nouveau Ksar* fut conçu en 1995 pour aménager un versant situé près du Ksar historique de Beni Isguen (*Photo 10*) et fut réalisé dans les années qui suivirent.

Le *nouveau Ksar* s'élève remarquablement sur une colline à l'embouchure de la vallée latérale de l'Oued N'tisa. Contrairement à d'autres lotissements récents érigés par les sociétés de construction communales et grâce à son site assez éloigné, ce projet n'entre pas en concurrence optique avec les *Ksour* historiques ; et pourtant, il s'intègre visuellement dans la vallée et entre en relation avec le Ksar historique de Beni Isguen.

Ce projet fut une tentative de mettre l'héritage urbain mozabite en valeur et de le réinterpréter de manière adaptée à notre époque. Dans ce nouveau quartier, on a utilisé les matériaux de construction traditionnels, et tout particulièrement la pierre taillée. Dans le respect de la tradition de l'urbanisme mozabite, les formes rondes et organiques y sont favorisées. Par contre, on opta pour des rues plus larges que les ruelles étroites des *Ksour* historiques. On trouve dans le *Nouveau Ksar Tinémirine* plus de 70 maisons d'habitation et quelques bâtiments



Photo 10 : Dans le *Nouveau Ksar Tinémirine* près de Beni Isguen

Photo : Thomas Schmitt, 2007

collectifs (mosquée, bibliothèque, associations ; cf. *Photo 10*). Le projet intègre dans son objectif de contribuer à la revitalisation de la culture mozabite des approches réformatrices sociales. On peut donc voir dans ce projet de développement un encouragement à la participation active et surtout un projet d'urbanisme participatif qui pourrait donner des signaux encourageants dans toute l'Algérie, c'est-à-dire au-delà la vallée du M'zab. Par la suite, d'autres projets d'urbanisme furent réalisés dans la vallée. Ils différaient dans leur philosophie et comprenaient un nombre beaucoup plus important de logements.

Perspectives

Le paysage culturel du M'zab offre à la mémoire collective de l'humanité un témoignage unique. L'avenir de cet espace urbain et culturel ainsi que de son style architectural dépendra des décisions actuelles de nombreux acteurs, de la politique locale et régionale, de l'administration et de la société civile. Il reste à souhaiter que ce style puisse rester vivant pour les générations futures au-delà des représentations écrites, figuratives ou digitales. Depuis que la notion de patrimoine et d'héritage culturel a reçu dans les dernières années des signes de reconnaissance, l'impact discursif de l'UNESCO s'est accru. Au Maghreb, la notion d'héritage culturel n'est pas seulement liée aux témoignages architecturaux matériels mais aussi aux traditions immatérielles – une liaison inséparable que l'on retrouve dans la langue arabe et française. La protection du patrimoine mondial « la vallée du M'zab » peut donc être considérée comme une possibilité de contribuer à la sauvegarde des pratiques culturelles mozabite-ibadites et sahariennes, ce qui a aussi une signification pour les non-mozabites.

Bibliographie

- ARNOLD, A. : Algerien. Eine frühere Siedlungskolonie auf dem Weg zum Schwellenland. – Gotha 1995 (= Perthes Länderprofile).
- BAOUNI, T. : Das Tal des Oued M'zab (Algerien). Zur Entstehung eines Ballungsraumes in der Wüste. – Mitteilungen der Geographischen Gesellschaft in München 83 (1998), pp. 157-174.
- BENYOUCEF, B. : L'approche de l'espace socio-urbain. Problématique, tradition et modernité. – Thèse de Doctorat d'Etat, Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme. – Alger 1999 [non-publiée].
- BÜCHNER, H.-J. : Siedlungswandel in den Oasen des Maghreb. – Geographische Rundschau 49 (1997), N° 2, pp. 97-103.
- CHERIFI, B. : Etudes d'anthropologie historique et culturelle sur le M'zab. – Thèse de doctorat, Université de Paris VIII Vincennes-Saint-Denis – Paris 2003 [non-publiée].
- CUPERLEY, P. : Un document ancien sur l'urbanisme au Mzab. – Ibla (Tunis) N° 148 (1981), Cah. 2, pp. 305-320.
- DELAHOUSSE, S. : Le tadelakt, un décor à la chaux. – Paris 2007.
- DIDILLON, H. ET AL. : Habiter le désert : Les maisons mozabites. – Bruxelles 1977.
- Direction de la Culture de la Wilaya de Ghardaïa* (éd.) : Projet. Restauration des puits historiques capteurs d'eaux à travers la wilaya. – Ghardaïa s.a. [env. 2007].
- FAATH, S. : Die Banû Mizâb. Eine religiöse Minderheit in Algerien zwischen Isolation und Integration. – Scheessel 1985.
- FEKHAR, B. : Les communautés ibadites en Afrique du Nord (Libye, Tunisie et Algérie) depuis les Fatimides. – Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris, Faculté des Lettres et Sciences Humaines. – Paris 1971 [non-publiée].
- GALTUNG, J. : Frieden mit friedlichen Mitteln. – Opladen 1998.
- GERBER, A. : L'Algérie de Le Corbusier. Les Voyages de 1931. – Thèse de Doctorat N° 1077 (1992). Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne. – Lausanne 1993 [non-publiée].
- MERCIER, M. : La civilisation urbaine au Mzab. – Alger 1932.
- MERGHOUB, B. : Le développement politique en Algérie. Étude des populations de la région du M'zab. – Paris 1972 (= Fondation nationale des sciences politiques. Etudes maghrébines, vol. 10).
- NIEMEIER, G. : Stadt und Ksar in der algerischen Sahara, besonders im Mzab. – Die Erde 87 (1956), N° 2, pp. 105-128.
- PARENT, M. : La problématique du Patrimoine Mondial Culturel. – In : Monumentum. World Heritage Convention Issue 1984, pp. 33-49.
- POPP, H. : Die Berber. Zur Kulturgeographie einer ethnischen Minderheit im Maghreb. – Geographische Rundschau 42 (1990), N° 2, pp. 70-75.
- RAVÉREAU, A. : Le M'zab, une leçon d'architecture. – Arles 1981.
- SUTER, K. : Die Palmengärten des Mzab. Zur Anthropogeographie einer Region der nordalgerischen Sahara. – Mitteilungen der Österreichischen Geographischen Gesellschaft 101 (1959), pp. 63-71.
- UNESCO (éd.) : Operation Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention. – Paris 2005.
- Workshop 2004* : Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vallée du M'zab. Rapport de synthèse non-publié, de l'atelier sur la réalisation d'un secteur sauvegardé dans la vallée du M'zab. – Ghardaïa, Déc. 2004.

Auteur

Dr. Thomas M. Schmitt

Département de Géographie de l'Université de Bonn, Meckenheimer Allee 166, 53115 Bonn

E-Mail:

T.Schmitt@giub.uni-bonn.de